

Réf: Dossier N° 093286

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « C.A.K GARAGE SARL »

Siège social Abidjan, Plateau, Abidjan, Commune du plateau
non loin du garage présidentiel, Lot 10, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « C.A.K GARAGE SARL »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Mécanique Générale ;
- Electricité auto ;
- Tôlerie, peinture, climatisation et travaux divers.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Plateau, Abidjan, Commune du plateau non loin du garage présidentiel, Lot 10, Ilot 17

Dirigeant(s) : M KERE Moussa (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01800 du 31/03/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14058/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

